

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00361**

**TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DE LA RUE DE LA CHAZOTTE SUR LA  
COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE - MARCHÉ PASSE AVEC SEETP ROBINET -  
MARCHÉ N°2015ASRI166 - AVENANT N°1**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 45

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Christian FAYOLLE, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 26 septembre 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160609-D20160036110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160926

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

### **TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DE LA RUE DE LA CHAZOTTE SUR LA COMMUNE DE LA TALAUDIÈRE - MARCHÉ PASSE AVEC SEETP ROBINET - MARCHÉ N°2015ASRI166 - AVENANT N°1**

Un marché relatif à des travaux de mise en séparatif de la rue de la Chazotte, sur la commune de La Talaudière, a été notifié le 18 septembre 2015, par Saint-Etienne Métropole, à SEETP Robinet, pour un montant estimé de 133 097,40 € HT.

En cours d'exécution, suite à l'augmentation et à la diminution des quantités de certains des prix unitaires contractuels du marché, mais également, suite au besoin d'introduire des prix nouveaux, en application de l'article 14 du CCAG-Travaux, nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage, il s'avère nécessaire de conclure un avenant.

Cet avenant entraîne une augmentation de 24 444,81 € HT du montant estimé du marché. Cela a pour effet de porter le montant estimé global du marché à 157 542,21 € HT, soit 18,37 % d'augmentation par rapport au montant estimé initial du marché.

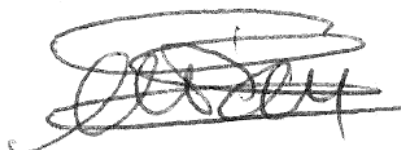
Cet avenant entraînant une augmentation de plus de 5 %, il appartient au Bureau de Saint-Etienne Métropole d'en autoriser la signature.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la passation d'un avenant n°1 au marché n°2015 ASRI 166 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 au marché 2015ASRI166 conclu avec SEETP Robinet ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget annexe assainissement – section d'investissement – opération 248.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU